

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA BANQUE DE L'HABITAT

M. Rached HORCHANI, qui détenait directement, indirectement et de concert 1 823 869 actions et droits de vote représentant 10,13% du capital et des droits de vote de la BANQUE DE L'HABITAT, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 04 décembre 2014, les seuils de 10% et 5% des actions et des droits de vote suite à la cession sur le marché de la totalité des 1 750 587 actions lui appartenant directement représentant 9,73% du capital de la banque.

M. Rached HORCHANI a déclaré comme objectifs visés au cours des 12 prochains mois :

- de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- de poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 10 décembre 2014 par Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse.